

Souffleur de Verre option "Verrerie scientifique"

RNCP6603 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	224
Formacode(s)	45567, 22820
Code(s) ROME	B1602
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du CAP souffleur de verre option 'Verrerie scientifique' doit être capable, sous le contrôle et la responsabilité d'un technicien qualifié, de réaliser, seul ou au sein d'une équipe réduite, divers travaux par transformation du tube de verre au chalumeau dans les domaines suivants :

- Industrie photovoltaïque et semi-conducteurs
- Chimie
- Physique
- Biologie
- Electronique
- Electrotechnique
- Médical

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Blocs de compétences

RNCP6603BC01 — Analyse d'une situation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Aptitude à la compréhension, l'analyse et l'exploitation graphique :

- Décoder les documents de travail et étudier les modèles
- Reconnaître les matières d'oeuvre, les ébauches, les composants
- Reconnaître les matériels, les outillages, les fluides
- Identifier et/ou lire un instrument de mesure
- Décoder les règles d'hygiène et de sécurité.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP6603BC02 — Réalisations prenant en compte la formation en milieu professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser la fabrication :

- Etablir la chronologie des opérations à réaliser.
- Choisir les matériels et les matériaux à mettre en œuvre.

Préparer les matières d'oeuvre et les outillages.

Mettre en oeuvre, respecter, contrôler :

- Conduire les opérations de mise en œuvre ;
- Utiliser à bon escient les matériels, les matières d'œuvre, les fluides mis à disposition ;
- Vérifier la conformité des réalisations en cours de fabrication ;
- Vérifier les caractéristiques géométriques, physiques, dimensionnelles, fonctionnelles et esthétiques, définies par la fiche de fabrication ainsi que les quantités produites ;
- Assurer le respect de l'hygiène, de la sécurité, de l'ergonomie et le respect de l'environnement.

Participer :

- Rendre compte des transformations et/ou anomalies constatées ;
- Consigner avec rigueur le travail effectué ainsi que le temps passé ;
- Effectuer le rangement et le classement de la documentation ;
- Assurer le rangement et le classement des stocks, de l'outillage et du matériel.

Entretenir :

- Effectuer les opérations courantes d'entretien et de remise en état du petit matériel;
- Assurer la maintenance de routine (EN 13306 : avril2001) des équipements de fabrication et de contrôle, du poste de travail et rendre compte ;
- Tenir les différents lieux d'activité en ordre et en état de propreté.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP6603BC03 — Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

Français

- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer
- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- Devenir un lecteur compétent et critique
- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique

- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures
- Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace
- Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés
- Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP6603BC04 — Mathématiques-Sciences physiques et chimiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher, extraire et organiser l'information.
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité.
- Expérimenter.
- Critiquer un résultat, argumenter.
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP6603BC05 — Education physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues

- Réaliser une performance motrice maximale
- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains
- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif
- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP6603BC06 — Langue vivante obligatoire

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau A2 du CECRL

S'exprimer oralement en continu

Interagir en langue étrangère

Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP6603BC07 — Unité facultative : Arts appliqués et cultures artistiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Utiliser des moyens d'expression, des techniques et des méthodes élémentaires impliqués dans toute démarche artistique
- Se repérer dans l'histoire de l'art par la connaissance de quelques œuvres, auteurs et mouvements relevant du patrimoine comme de la création contemporaine.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du CAP souffleur de verre option 'Verrerie scientifique', exerce son activité dans :

- un atelier artisanal,
- une entreprise,
- un département spécialisé d'entreprise,
- un laboratoire.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Souffleur de verre - Verrier au chalumeau

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Manque de main-d'œuvre disponible, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 667 €

Familles professionnelles (FAP)	E1X30 — Ouvriers de l'industrie verrière, céramique et matériaux de construction · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	983
Jugés difficiles à recruter	30 %
Emplois saisonniers	17 %
Familles professionnelles (FAP)	E1X30 — Ouvriers de l'industrie verrière, céramique et matériaux de construction

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ;

- de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Idem

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 563 €
Selon la branche	6 000 € – 8 312 €
Prise en charge	Branches concernées
7 563 €	Valeur par défaut · 211 branches
8 312 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2025
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39940

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

Eduscol

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6603/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	48
Montant total engagé	56 164 €
Coût moyen par dossier	1 170 €
Durée moyenne	79 h
Période	09/2021 – 10/2024
France compétences	94 %
Reste à charge titulaire	6 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.